

DES VALEURS À PRÉSERVER

DÉFI 3

1. LA PROTECTION DES ACQUIS EN SANTÉ

Les Québécois tiennent à leur système de santé et c'est pourquoi le gouvernement a depuis longtemps placé la santé au sommet de ses priorités. Il consacre chaque année d'importantes ressources pour :

- contribuer à améliorer l'état de santé global des Québécois;
- faire en sorte que chaque citoyen puisse bénéficier des meilleurs services possibles, et ce, dans les meilleures conditions.

Le secteur de la santé au Québec est le premier poste de dépense du gouvernement

Pour 2010-2011, le gouvernement du Québec a alloué 28 milliards de dollars pour les dépenses en santé et en services sociaux, ce qui représente 45 % des dépenses de programmes. Ce pourcentage s'établissait à 40 % en 2000-2001 et à 30 % en 1980-1981.

DES GESTES CONCRETS POUR ACCROÎTRE LA PERFORMANCE ET L'ACCESSIBILITÉ AUX SOINS

Dans le but de préserver le système de santé, le gouvernement a annoncé, dans son dernier budget, une série de mesures visant, d'une part, à assurer un financement stable du système pour les cinq prochaines années et, d'autre part, à améliorer sa performance et son accessibilité.

Ainsi, le ministère de la Santé et des Services sociaux s'est vu confier le mandat de réduire la taille de l'administration de son réseau en s'attaquant notamment aux chevauchements et aux délais administratifs. Il devra aussi mettre en commun des services.

Par ailleurs, afin d'assurer un financement adéquat du système de santé¹, le gouvernement a instauré une contribution santé qui sera versée au nouveau Fonds pour le financement des établissements de santé et de services sociaux.



DES SERVICES QUI PROFITENT À L'ENSEMBLE DE LA COLLECTIVITÉ

Quelque 6 millions de personnes bénéficient chaque année de soins de santé, soit près de 80 % de la population. L'importance des services de santé dans la vie des Québécois se traduit ainsi :

- 292 établissements répartis sur l'ensemble du territoire québécois;
- plus de 46 millions de consultations médicales;
- 3,2 millions de visites à l'urgence;
- 5,1 millions de jours d'hospitalisation;
- 14,3 millions de jours d'hébergement en établissement de soins de longue durée;
- 6,5 millions d'interventions de soutien à domicile;
- environ 471 000 chirurgies, dont près de 297 000 chirurgies d'un jour.

Sources : Ministère des Finances du Québec, *Vers un système de santé plus performant et mieux financé*, fascicule présenté avec le budget 2010-2011; site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux et Institut canadien d'information sur la santé.

¹ Le gouvernement assurera une croissance annuelle moyenne des dépenses totales de santé et de services sociaux de 5 % d'ici 2013-2014.